

STRATÉGIE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE



En tant qu'établissement postsecondaire éligible à l'administration des subventions de recherche des trois organismes subventionnaires fédéraux, le Cégep de Saint-Hyacinthe se dote, conformément à la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*¹, d'une stratégie de gestion des données de recherche. Cette stratégie, qui considère le volume de la recherche dans notre établissement d'enseignement de même que la taille du collège, vise à créer un environnement dans lequel les données de recherche et leur gestion sont valorisées.

L'approche préconisée par le Cégep de Saint-Hyacinthe se veut axée sur la sensibilisation, la valorisation et l'entraide. En ce sens, elle repose sur des actions concrètes et prend essentiellement une forme collaborative.

La présente stratégie de gestion des données de recherche s'applique, pour le moment, aux recherches subventionnées par les trois organismes fédéraux : CRSH, CRSNG et IRSC. Elle vise à faire face aux défis relatifs à la gestion des données de recherche. Elle s'adresse à la communauté de la recherche ainsi qu'à toute personne impliquée dans les dossiers de recherche et dans la conduite responsable de la recherche au sein du Cégep de Saint-Hyacinthe.

¹ [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche - Science.gc.ca \(ic.gc.ca\)](https://www.science.gc.ca/ic.gc.ca)

Dans sa stratégie, le Bureau de la recherche du Cégep de Saint-Hyacinthe préconise l'écriture épécène, lorsque cela est possible, et ce, afin de reconnaître les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) dans l'écosystème de la recherche.

1. Les valeurs et les postulats fondamentaux

Les actions de la stratégie de gestion des données de recherche du Cégep de Saint-Hyacinthe sont orientées par un ensemble de valeurs et de postulats fondamentaux.

1.1 La reconnaissance de l'importance des données de recherche

Les données de recherche constituent des éléments déterminants dans le processus de la démarche scientifique. Ces données permettent de faire progresser le savoir et de produire de nouvelles connaissances. Dans une perspective de transparence, de saine utilisation des fonds publics et de réutilisation des données, il importe que les données de la recherche puissent faire l'objet d'une gestion efficace et structurée.

1.2 La formation et la sensibilisation

En tant qu'établissement postsecondaire menant des activités de recherche, le Cégep de Saint-Hyacinthe tien à former son personnel issu du Bureau de la recherche et de ses CTT, les équipes de recherche (incluant la communauté étudiante) à l'importance de la gestion des données de recherche. Il souhaite que cette stratégie puisse participer à cette orientation.

1.3 L'évolution des pratiques

La progression des milieux scientifique, technologique et informatique, ainsi que l'évolution du cadre juridique, politique et social, engendre de constantes modifications dans les pratiques relatives à la recherche et à la gestion des données de recherche. C'est pourquoi le Cégep de Saint-Hyacinthe souhaite adopter des principes et des procédures à jour et qui tient compte de l'évolution du milieu de la recherche et de la gestion des données de recherche.

2. Les composantes de la stratégie de gestion des données de recherche

La stratégie de gestion des données de recherche préconisée par le Cégep de Saint-Hyacinthe, comprend quatre principales composantes : la sensibilisation et l'accompagnement des équipes de recherche, l'officialisation et l'uniformisation des pratiques, la formation du personnel du Bureau de la recherche et l'évaluation continue des pratiques institutionnelles.

2.1 La sensibilisation et l'accompagnement des équipes de recherche

Le Cégep de Saint-Hyacinthe fait de la sensibilisation et de l'accompagnement l'une des pierres angulaires de sa stratégie de gestion des données de recherche. Il est d'avis que la sensibilisation est préférable à la coercition et qu'elle constitue une façon efficace d'intéresser la communauté de la recherche à l'importance de la gestion des données. Afin de sensibiliser la communauté de la recherche à cette importance, la stratégie du Cégep de Saint-Hyacinthe repose sur les orientations suivantes :

2.1.1 La formation des membres des équipes de recherche

Étant les premiers acteurs impliqués dans la gestion des données de la recherche (GDR), il importe que les chercheurs et les chercheuses, avec ou sans expérience de recherche, puissent recevoir des formations relatives à la GDR. Cela est également valide pour les étudiants-chercheurs et les étudiantes-chercheuses qui participent à des travaux de recherche. Le Bureau de la recherche du Cégep de Saint-Hyacinthe entend ainsi offrir des activités de formation portant sur ce thème à ses équipes de recherche. Ces activités de groupe ou individuelles, peuvent être offertes par différents intervenants, autant à l'interne qu'à l'externe, et être constituées de vidéos, de webinaires, d'écrits ou de conférences. Le Bureau de la recherche s'assure de tenir les équipes de recherche à jour sur les pratiques établies de même que les nouvelles exigences en matière de GDR.

2.1.2. L'accompagnement par le personnel du Bureau de la recherche

Le Bureau de la recherche du Cégep de Saint-Hyacinthe représente un acteur important pour sensibiliser et accompagner les équipes de recherche relativement à la GDR. Le personnel du Bureau de la recherche peut diffuser des informations à jour concernant les pratiques établies en cette matière. Il peut également formuler des conseils techniques spécialisés, par exemple sur les dépôts institutionnels à utiliser, sur le format des données à privilégier ou sur la durée de la conservation. Il peut proposer une activité de formation.

2.1.3 Le site Web du Cégep de Saint-Hyacinthe

Le Cégep de Saint-Hyacinthe dispose d'un canal de communication spécifique à la recherche via sa page WEB Recherche et Développement. Ce canal de communication spécifique à la recherche est mis à jour sur une base ponctuelle, il est destiné aux équipes de recherche ainsi qu'au grand public. On y diffuse la stratégie de gestion des données de recherche ainsi que les politiques, programmes, procédures et formulaires relatifs à la recherche. Ce moyen de communication permet de sensibiliser les équipes de recherche à l'importance de la GDR, et ce, en lien avec les autres politiques, programmes et procédures relatives à la recherche.

2.2 L'officialisation et l'uniformisation des pratiques

Afin d'avoir une stratégie de gestion des données de recherche cohérente, il importe que les pratiques en cette matière puissent être officialisées et uniformisées. Sur ce plan, la stratégie du Cégep de Saint-Hyacinthe repose sur les orientations suivantes :

2.2.1 L'officialisation des pratiques

Afin d'officialiser ses pratiques, le Cégep de Saint-Hyacinthe s'est doté d'une série de politiques, programmes, procédures, formulaires et une stratégie relatifs à la recherche :

Politique de la recherche

Annexe 1 : Principaux éléments de la gestion financière des subventions de recherche;

Annexe 2 : Éthique de la recherche avec des êtres humains;

Annexe 3 : Politique institutionnelle relative à l'utilisation des animaux à des fins d'enseignement, de recherche et d'évaluation des compétences;

Annexe 4 : Politique d'éthique et d'intégrité en recherche;

Programme de soutien à la diffusion de la recherche;

Procédure relative à la conduite responsable en recherche;

Procédure visant à encadrer la recherche effectuée par des enseignants;

Procédure - cheminement des demandes en matière de recherche ou d'activités apparentées à la recherche

Procédure – cheminement des demandes de recherche pour les maîtrises et les doctorats;

Procédure relative à l'embauche d'un salarié étudiant;

Formulaire d'évaluation éthique des projets de recherche;

Formulaire d'évaluation éthique des projets de recherche réalisés dans le cadre de maîtrise ou de doctorat;

Formulaire d'information et de consentement.

Stratégie de gestion des données de recherche

Ces politiques, programmes, procédures et formulaires, mis à jour régulièrement, s'arriment à celles des trois organismes subventionnaires fédéraux, peuvent comporter plusieurs exigences en matière de gestion des données de recherche: durée de conservation, anonymisation, support de conservation, destruction des données, etc. Dans cette perspective, le Cégep de Saint-Hyacinthe mise sur une stratégie de gestion des données de recherche qui consiste à faire connaître davantage, et en continu, ces politiques, programmes, procédures et formulaires auprès de la communauté de recherche.

2.2.2 L'uniformisation des pratiques

Afin de veiller à une saine gestion des données de recherche, il importe d'uniformiser les pratiques relatives aux plans de gestion des données et au dépôt des données sur une plateforme numérique. En ce sens, dès la mise en application de la présente stratégie, seules les équipes de recherche qui ont soumis une demande de subvention auprès des trois organismes subventionnaires fédéraux (CRSH, CRSNG, IRSC), devront élaborer un plan de gestion des données de recherche, et ce, en utilisant des modèles et des gabarits reconnus et ils devront joindre ce dernier à leur demande de subvention.

Ce plan de gestion de données (PGD) prend en considération la nature des données qui seront recueillies, conservées et stockées, et ce, à l'égard des questions de confidentialité et de brevets de propriété intellectuelle. À la fin du projet, les équipes de recherche devront déposer leurs données dans un dépôt de données de recherche canadien déterminé par le Cégep de

Saint-Hyacinthe. Lors de la réalisation de cette étape, elles devront contacter le Bureau de la recherche du Cégep de Saint-Hyacinthe pour établir les modalités de dépôt de ces données.

2.3 La formation du personnel du Bureau de la recherche

Afin de demeurer à jour sur le plan des pratiques exemplaires et établies, il importe que le personnel du Bureau de la recherche, impliqué dans la GDR, puisse se former de manière continue. En matière de formation, la stratégie du Cégep de Saint-Hyacinthe comprend les orientations suivantes :

2.3.1 L'expertise en lien avec l'infrastructure de GDR

Le Bureau de la recherche du Cégep de Saint-Hyacinthe est l'acteur principal à l'égard du transfert d'informations et de l'expertises dans la gestion des données de la recherche. Par conséquent, il maintient ses connaissances à jour dans ce domaine par le biais des bibliothèques collégiales et universitaires ou par le biais de centres spécialisés, comme l'Alliance de recherche numérique du Canada ou Portage (Assistant PGD) ou le Centre de documentation collégial (CDC).

2.3.2 Les communautés de pratique en GDR et les milieux de recherche

Le personnel du Bureau de la recherche du Cégep de Saint-Hyacinthe participe activement aux formations dispensées par le milieu collégial et par le milieu universitaire. L'Association pour la recherche au collégial (ARC) ou la Fédération des cégeps constituent des regroupements dont les travaux et réflexions en matière de gestion de données de recherche sont suivis de près. La collaboration peut prendre la forme de formations ou de partage d'outils.

2.4 L'évaluation continue de la capacité et des pratiques institutionnelles

Finalement, la stratégie de gestion des données de recherche du Cégep de Saint-Hyacinthe repose sur une évaluation continue de ses pratiques et sur un regard constant sur ses capacités institutionnelles. Sur ce plan, la stratégie du Cégep de Saint-Hyacinthe comprend les orientations suivantes :

2.4.1 L'évaluation de la capacité institutionnelle

Comme il est mentionné dans la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*, le contexte unique du Cégep de Saint-Hyacinthe, sa taille, son volume d'activités ainsi que ses ressources affectées à la recherche, doivent être reflétés dans sa stratégie de gestion des données. Dans cette perspective, le Bureau de la recherche veille à évaluer sa capacité institutionnelle à mettre en œuvre sa stratégie. Le cas échéant, des changements seront apportés pour bonifier ou modifier la stratégie de gestion des données pour pallier les problématiques.

2.4.2 L'évaluation continue des pratiques

Le Bureau de la recherche évalue de manière continue ses pratiques en matière de GDR. Cette évaluation comprend notamment la stratégie de gestion des données elle-même, mais aussi toute la chaîne logistique, de la réception du plan de gestion des données jusqu'au versement dans un dépôt numérique. Cela a pour objectif de veiller à ce que le processus soit le plus efficace possible, tout en se conformant aux normes et pratiques en vigueur.

Pour plus d'information sur la stratégie de gestion des données de recherche du Cégep de Saint-Hyacinthe, contactez :

M. Sabin Boily
Directeur adjoint à la recherche et à l'innovation
boilys@cegepsth.qc.ca

Mme Nathalie Desrochers
Conseillère à la recherche
ndesrochers@cegepsth.qc.ca

ou sur : recherche@cegepsth.qc.ca

Visitez notre page dédiée à la Recherche et au Développement

[Recherche et développement - Cégep Saint-Hyacinthe \(cegepsth.qc.ca\)](http://cegepsth.qc.ca)

Plan de mise en œuvre de la stratégie

Volets	Actions	À partir de
2.1 Sensibilisation et accompagnement des équipes de recherche	Développer des contenus de formation et d'information (ex. : capsules vidéo, dépliants, etc.), portant sur la GDR.	Hiver 2024
	Offrir des formations sur la GDR, l'éthique et la conduite responsable en recherche	Hiver 2024
	Assurer un accès centralisé à tous les documents en lien avec la recherche (politiques, programmes, procédures, formulaires, stratégie, etc.) sur le portail du Collège	Hiver 2023
	Offrir un service d'accompagnement en rédaction de plans GDR, mais également sur le processus de dépôt à l'aide de l'assistant PGD sélectionné	Hiver 2024
2.2 Officialisation et uniformisation des pratiques en recherche	Procéder à l' actualisation des politiques, programmes, processus, formulaires de la recherche, etc., de sorte qu'ils soient cohérents avec les exigences de la politique des 3 Conseils.	Automne 2021
	Procéder à la sélection d'un dépôt de données de recherche et un assistant PGD.	Automne 2023
	Développer ou sélectionner un gabarit reconnu pour les plans de gestion des données de la recherche.	Automne 2023
	Développer un calendrier et des balises pour la conservation des données de recherche (Durée, formats, documents déposés, etc.) en cohérence avec les documents officiels de la recherche du Collège	Hiver 2024
2.3 Formation du personnel du Bureau de la recherche	Assurer une veille des pratiques et des normes GDR , et ce, en participant à des formations sur la GDR (réf. : ARC, Fédération des cégeps, universités, etc.) et en contribuant dans les communautés de pratiques GDR.	Hiver 2023
2.4 Évaluation continue des pratiques et de la capacité institutionnelle en recherche	Évaluation globale des besoins en matière de GDR (ressources humaines, formations, outils, etc.)	Automne 2024
	Évaluation du processus d'accompagnement en GDR et modification le cas échéant.	Hiver 2025